



# (Nanterre) Rassemblement pour la relaxe de Gaël, postier et syndicaliste !

18 décembre 2019



Rassemblement du 18 décembre 2019 à partir de 8h\*, à

l'occasion du double procès en correctionnelle de Gaël Quirante, secrétaire de SUD Activités Postales 92. Gaël ne passe pas en effet une mais deux fois devant les juges le 18 décembre prochain. Il est accusé par des cadres de La Poste de « vol avec violence » et « violence ».

Cette procédure fait suite à au moins 40 plaintes déposées par la direction de La Poste pendant le conflit des postiers et postières des Hauts-de-seine. Une grève qui a duré 15 mois, qui a fini par gagner et qui a également débouché sur les révélations d'Envoyé Spécial concernant la politique de La Poste faite de cadences industrielles, de vol de temps de travail et de suicides.

La Poste tente par l'entremise de ses cadres de reprendre sur le terrain judiciaire ce qu'elle a perdu sur le terrain de la grève. Nous devons l'en empêcher. Gaël risque 5 ans de prison et 75 000 euros d'amendes dans chacun de ses procès. Le double procès double donc les risques.

L'acharnement qui vise Gaël a franchi une étape : criminaliser par la prison l'action militante dans l'entreprise et suite à une grève. Avec le risque ajouté d'années de mise à l'épreuve.

En somme : une épée de Damoclès qui le mettrait à la merci d'une dénonciation calomnieuse du moindre policier dans n'importe quelle manifestation.

L'enjeu est donc très élevé, notre mobilisation doit être à la hauteur.

---

\* Rdv 179 avenue Frédéric et Irène Joliot Curie / RER Nanterre Préfecture.

## **Des liens**

- Lien vers l'événement fb :
- <https://facebook.com/events/454922492043973/?ti=as>
- Vidéo de mobilisation :
- <https://www.facebook.com/1407940982847628/posts/2191141991194186/>

## **Le tract**

## DOUBLE PROCÈS EN CORRECTIONNELLE :

LE 18 DÉCEMBRE, PRENONS AU SÉRIEUX L'AMPLEUR DE L'ATTAQUE  
MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA RELAXE DE GAËL QUIRANTE !

Gaël ne passe pas une mais deux fois en correctionnelle le 18 décembre prochain. Il est accusé par des cadres de La Poste de « vol avec violence » et « violence ».

Cela fait partie des dizaines de plaintes déposées par la direction de La Poste pendant le conflit des postiers et postières des Hauts-de-Seine. Cette grève qui a duré près de 15 mois avait fini par gagner et surtout s'était conclue par les révélations d'Envoyé Spécial sur la politique de La Poste faite de cadences industrielles, de vol de temps de travail et de suicides.

Le lien de l'émission en replay :

[https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/vie-professionnelle/sante-au-travail/video-la-poste-sous-tension\\_3609371.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/vie-professionnelle/sante-au-travail/video-la-poste-sous-tension_3609371.html)

La Poste tente par l'entremise de ses cadres de reprendre sur le terrain judiciaire ce qu'elle a perdu sur le terrain de la grève. Nous devons l'en empêcher.

Pour cela, elle bénéficie de la bienveillance et de l'aide de l'État : la justice instruit vite les plaintes de la direction qui ne s'appuient pourtant que sur leurs propres dires. Deux poids et deux mesures : dans le même temps, l'État classe sans suite des plaintes des grévistes suite à des actes de violences avérés (filmés) de la part de cadres de l'entreprise ou de la police.



**MERCREDI 18/12**  
**À 8H RER**  
**NANTERRE**  
**PREFECTURE**

**Nous ne pouvons pas laisser passer cela. Gaël risque 5 ans de prison et 75 000 euros d'amendes dans chacun de ses procès. Le double procès double donc les risques.**

C'est bien évidemment une figure de la lutte contre la politique antisociale de La Poste qui est visée. Un militant connu y compris en dehors de La Poste, porte-parole d'un syndicat qui conteste ouvertement le pouvoir de direction de l'employeur.

Une équipe militante lutte de classes qui s'adresse à différents fronts de luttes depuis des années maintenant, en construisant des ponts entre les différents secteurs, syndicats et collectifs.

*Nous avons déjà toutes et tous largement soutenu Gaël face à la répression. Mais il faut bien comprendre que l'acharnement qui vise Gaël a franchi une étape: tenter de criminaliser par une peine de prison l'action militante dans l'entreprise et dans le cadre d'une grève. Avec le risque ajouté d'années de mise à l'épreuve.*

**EN SOMME : UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS QUI LE METTRAIT À LA MERCI D'UNE DÉNONCIATION CALOMNIEUSE DU MOINDRE POLICIER DANS N'IMPORTE QUELLE MANIFESTATION.**

**L'ENJEU EST DONC TRÈS ÉLEVÉ. NOTRE MOBILISATION DOIT ÊTRE À LA HAUTEUR.**

Réservez toutes et tous la date, organisons des transports collectivement (contactez Solidaires et de Sud PTT localement) pour être présentes et présents à Nanterre Préfecture le 18 décembre à 8h (des hébergements seront disponibles). Si vous n'avez pas de réponses à vos sollicitations adressez vos demandes directement à SUD POSTE 92 (SUD-POSTE-92@wanadoo.fr). N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à organiser des transports collectifs (y compris financièrement) ou vous informer de ceux qui se mettent en place près de chez vous.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE**  
**CONTRE LA REPRESSION**

**PROCÈS EN CORRECTIONNELLE:  
NE LES LAISSONS PAS  
CRIMINALISER  
LES GREVES**

**Gaël Quirante**, secrétaire  
départemental SUD Poste 92

**MANIFESTATION**

**MERCREDI 18 DECEMBRE A 8H  
RER NANTERRE PREFECTURE**

**MANIFESTATION DE LA GARE RER JUSQU'AU TRIBUNAL**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Nanterre-Rassemblement-pour-la-relaxe-de-Gael-postier-et-syndicaliste>